



PROGRAMME DE FORMATION



Formation 125



Cette formation permet la conduite de motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e. Celle-ci est réservée aux titulaires du permis de conduire de catégorie B depuis plus de 2 ans. La formation peut être suivie un mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de conduire des motocyclettes légères et des véhicules L5e.

Pré-requis :

- être titulaire du permis B depuis 2 ans minimum

Durée :

La formation dure 7 heures minimum.

Modalités d'accès :

Un entretien préalable est programmé afin de définir les modalités de la formation ainsi que les modalités d'inscription. Un dossier d'inscription doit également être constitué afin que l'auto-école puisse réaliser les différentes actions nécessaires en vue de la mise à jour du permis de conduire à l'issue de la formation (liste des documents nécessaires disponible à l'accueil).

Délais d'accès :

- **Contrat conclu en présentiel** : entrée en formation immédiate.
- **Contrat conclu à distance** : entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.

Modalités pédagogiques :

Théorie : Formation en présentiel

Pratique : Formation en présentiel

Capacité maximum par enseignant : 3 élèves par leçon de conduite



Caractéristiques :

Véhicule utilisé	• motocyclette légère ou véhicule de la catégorie L5e
Enseignement	• La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie A en cours de validité. • Un enseignant ne peut être autorisé à surveiller que trois élèves au maximum. L'enseignant peut surveiller ses élèves soit à bord d'une voiture, soit en tant que conducteur d'une motocyclette.

Les équipements obligatoires :

Pour suivre la formation 125, un équipement réglementaire est obligatoire :

- Casque,
- Gants homologués,
- Chaussures montantes,
- Blouson,
- Pantalon résistant.

Le programme de formation :

Séquence 1

Durée : 2h

Intitulé : Théorie

Contenu :

- Appréhender notamment les accidents les plus fréquents, la conduite sous la pluie ou de nuit, la nécessité d'être équipé de vêtements protecteurs.



Séquence 2

Durée : 2h

Intitulé : Module hors circulation

Contenu : Découvrir le véhicule et ses caractéristiques.

Séquence 3

Durée : 3h

Intitulé : Module en circulation

Contenu : Adapter votre vitesse aux conditions de circulation et aux autres usagers de la route (en et hors agglomération).

En fin de formation, une attestation est remise au bénéficiaire ainsi qu'une carte de circulation. En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise.